

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17 janvier 2018

Dossier complet le :

25 janvier 2018

N° d'enregistrement :

2017-0330

1. Intitulé du projet

MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GEORGES NIVESSE

RCS / SIRET

2 6 8 0 0 0 0 1 5 0 0 0 1 9

Forme juridique

ETABLISSEMENT PUBLIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 39-----	Surface de plancher créée de 11.681 m ² sur un terrain d'assiette de 4.1 ha. 46 places stationnement public. Les places supplémentaires créées seront destinées au personnel du CH. (c.f. ANNEXE 10) Emprise sur sol (ESS) extension=3.337 m ² ; ESS démolitions=1599 m ² ; ESS asphalte converti en espaces verts=1.084 m ² ; ESSI espaces verts convertis en enrobé=2.080 m ² Hélistation : construction d'un aérodrome dont la piste de décollage et d'atterrissage n' a pas une longueur d'au moins 2100 m. (c.f. ANNEXE 11). N.B.: Décl. ICPE
Catégorie 41 ----- NON CONCERNE-----	
Catégorie 47-----	
Catégorie 8-----	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Modernisation du Centre Hospitalier :

- Construction d'une nouvelle extension (bâtiment Y) de 13.074 m² SDO
- Restructuration du bâtiment historique K et des bâtiments existants BCD, E, A et F1 = 7.681 m² SDO
- Réaménagement partiel des bâtiments existants BCD, A, F1, J et O = 3.764 m² SDO
- Démolition des bâtiments AB, F2, P, Q, R, S, T, X = 3249 m² SDO
- Travaux d'aménagement extérieurs = 7.925 m² SDO
 - Création d'un parvis piétons
 - Création de 46 places de stationnement public: 39 places dépose minute + 4 places accès familles décédés + 3 places PMR d'accès au service AFT
 - Création de 70 emplacements dédiés au personnel du CH
 - Réaménagement des abords autour des bâtiments

4.2 Objectifs du projet

Modernisation du Centre Hospitalier d'Abbeville avec un nouveau Pôle Femme-Mère-Enfant, un nouveau plateau technique et une nouvelle entrée principale.

Le projet concilie les contraintes du site, les interfaces avec les partenaires, les contraintes économiques et les enjeux stratégiques de modernisation des établissements de santé en France. Il s'articule autour de quatre enjeux stratégiques :

- UN ENJEU SANITAIRE : Réussir la modernisation et la rationalisation des activités de court et de long séjour autour d'un nouveau plateau technique complet et performant.
- UN ENJEU D'EFFICIENCE ECONOMIQUE : Réussir un projet qualitatif et efficient tout en préservant une équation économique globale pertinente sur le long terme avec l'anticipation des organisations.
- UN ENJEU D'ATTRACTIVITE : Réussir un projet attractif tant pour la patientèle que pour les ressources médicales et soignantes dans un contexte concurrentiel et dans un contexte de GHT avec une logique de gradation des soins.
- UN ENJEU URBANISTIQUE : Assurer par son implantation son rôle de bâtiment public en lien avec la ville, tout en respectant l'identité du quartier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le Centre Hospitalier d'Abbeville est un établissement de santé en fonctionnement permanent. La nécessité de moderniser le CH tout en maintenant l'activité médicale rend nécessaire l'implémentation d'un phasage des travaux :

- Phase 0 : opérations préalables et démolitions.
- Phase 1 : construction du Plateau Technique et Pôle Femmes-Enfants, restructuration du Bâtiment K et démolition des bâtiments AB, R, S, T et X.
- Phase 2 : démolition partielle du bâtiment F (F2), réorganisation des unités d'hébergement dans les bâtiments A et BCD, extension de la Pharmacie et liaison bâtiment G.
- Phase 3 : restructuration du bâtiment E et démolition du bâtiment Q.
- Phase 4 : restructuration partielle du niveau 0 aux bâtiments BCD, A, K et J.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Modernisation du Centre Hospitalier avec augmentation du nombre de chambres (capacitaire) et création d'une nouvelle unité ambulatoire.

- Programme Extension : 13.074 m² SDO

25 lits hospitalisation gynéco-obstétrique, 19 lits hospitalisation pédiatrique, 8 lits néonatalogie, 10 consultations et explorations fonctionnelles PFME, Service des Urgences 13 boxes d'examen, 8 lits UHCD, Bloc obstétrical (3 salles de travail + 2 salles de pré-travail, dont 1 nature), Bloc opératoire de 4 salles d'opérations (dont 1 césariennes) + 2 salles d'endoscopies, Soins critiques 18 chambres, 39 lits UMCA, AFT, CAMSP, Planning familial, Equipe mobile gériatrie, Equipe de logistique, Service d'admissions, PC sécurité.

- Programme Restructuration : 11.484 m² SDO

222 lits hospitalisation, 47 consultations et explorations fonctionnelles, Pharmacie, Imagerie médicale (1 salle RX + 1 salle IRM), Service biomédical, Cellule de mutualisation, Vestiaires centraux, Service de brancardage, Laboratoire, Service MPR, Hospitalisation à domicile.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de Permis de Construire (avec démolitions) + Dossier de Déclaration ICPE + Dossier de demande d'autorisation pour hélistation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Gabarit -----	R+5
Surface nouvelle extension (bâtiment Y) -----	13.074 m ² SDO
Surface restructuration (bâtiments K, BCD, E, A et F1) -----	7.681 m ² SDO
Réaménagement partiel (bâtiments BCD, A, F1, J et O) -----	3.764 m ² SDO
Démolition (bâtiments AB, F2, P, Q, R, S, T, X) -----	3249 m ² SDO

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

43, rue de l'Isle
80100 ABBEVILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. 01°49'52"E Lat. 50°06'05"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le Centre Hospitalier d'Abbeville s'inscrit dans la zone AC1 du PLU d'Abbeville concernant les servitudes de protection des monuments historiques (monuments classés).</p> <p>La collégiale Saint Vulfran se situe à 45m de la limite de la parcelle du site du CH.</p> <p>c.f. ANNEXE 07</p>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Abbeville est couverte par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) "Vallée de la Somme et ses affluents" c.f. ANNEXE 08 Approuvé le 02/08/2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Centre Hospitalier d'Abbeville s'inscrit dans la zone AC1 du PLU d'Abbeville concernant les servitudes de protection des monuments historiques (monuments classés). La collégiale Saint Vulfran se situe à 45m de la limite de la parcelle du site du CH. c.f. ANNEXE 07

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact sur la santé humaine au point de vues des nouvelles technologies employées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du Centre Hospitalier d'Abbeville n'est pas situé dans l'emprise du zonage règlementaire de la Carte du plan de prévention des risques naturels d'inondation. c.f. ANNEXE 08
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact sur la santé humaine au point de vues des installations sanitaires. Au contraire, le projet va sensiblement améliorer les conditions existantes par l'amélioration du confort des bâtiments mais aussi la mise en place d'installations sanitaires de dernière génération.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Déplacement accès patients de la rue de l'Isle vers le Boulevard des Près -Déplacement accès ambulances/VSL -Déplacement entrée et sortie véhicules d'urgence accès Boulevard des Près et sortie Av. du Rivage NB: Le projet prévoit les accès en retrait pour absorber les files à fin de ne pas perturber le trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances existantes inchangées (ambulances et hélicoptère) c.f. ANNEXE 11

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situation inchangée
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations des groupes frigorifiques seront parfaitement maîtrisées par la mise en oeuvre de dispositifs antivibratiles
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Eclairage du parvis public et de la dépose minute. - Bâtiment Y et enseigne lumineuse 'CH Abbeville' - Eclairage des voiries créées autour du bâtiment Y, du parvis et du parking visiteurs.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'air de la ventilation double flux généralisée à l'ensemble du centre hospitalier. Augmentation des émissions suite à une augmentation de la puissance chaude de la chaufferie.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le raccordement des nouvelles canalisations (eaux vannes / eaux pluviales / eaux usées) se fera sur le réseau existant avenue du Rivage, rue de l'Isle et boulevard des Près. Les eaux pluviales des nouveaux aménagements seront tamponnées avant rejet au domaine public selon les contraintes de la ville d'Abbeville: pluie décennale et rejet à 2l/s/ha.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Type d'effluents: Situation inchangée L'extension du service de l'Imagerie médicale étant numérique, il n'y aura pas de nouvelle source potentiellement polluée. Les eaux usées seront donc apparentés à des eaux usées domestiques.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Types de déchets: Situation inchangée Augmentation de la capacité en proportion de l'extension du bâtiment.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiments historiques conservés et réhabilités. c.f. ANNEXE 09
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un parvis public (urbanisme) c.f. ANNEXE 10

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

c.f. ANNEXE 09 (volet environnemental de la notice de présentation et d'insertion du projet dans son environnement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale, il s'agit d'un projet de modernisation et de restructuration d'un centre hospitalier existant, avec une augmentation de surface de plancher de 11.681 m².

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 07. ABORDS SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE / CLASSE 07.01 - Planche n°1 PLU - Plan des servitudes et contraintes / 07.02 - Extrait du plan des servitudes et contraintes sur le site du projet et son environnement proche / 07.03 - Légende
ANNEXE 08. PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES 08.01 - Plan de prévention des risques naturels - inondation / 08.02 - Atlas cartographique du zonage réglementaire / 08.03 - Atlas cartographique des aléas
ANNEXE 09. PATRIMOINE ARCHITECTURAL (BATIMENT HISTORIQUE K) 09.01 - Notice de présentation et d'insertion du projet dans son environnement / 09.02 - Notice complémentaire indiquant les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux
ANNEXE 10. MODIFICATIONS SUR LES ACTIVITES HUMAINES - Plan d'aménagement des espaces verts et emplacements parking
ANNEXE 11. HELISTATION

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Abbeville

le.

16 janvier 2018.

Signature



Le Directeur,

G. VIVESSE



PROJET

CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE

MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE



MAITRE D'OUVRAGE			
	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE 43, RUE DE L'ISLE 80100 ABBEVILLE	TEL +33 (0)3 22 25 52 00	FAX +33 (0)3 22 25 53 90

CONSEIL DU MAITRE D'OUVRAGE			
M.C.I. Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage	120 RUE D'ESQUERMES 59000 LILLE	TEL FAX	+33 (0)3 20 05 68 98 +33 (0)3 20 91 80 12
APAVE Contrôleur technique	29 RUE DE LA CROIX DE PIERRE 80084 AMIENS	TEL FAX	+33 (0)3 22 54 73 80 +33 (0)3 22 52 39 43
ELYFEC Coordinateur SPS	29 RUE ANTOINE CONDORCET 38090 VILLEFONTAINE	TEL	+33 (0)4 74 82 89 89

GROUPEMENT			
ART & BUILD - ARCHITECTE Concepteur	6 CITE PARADIS 75010 PARIS	TEL FAX	+33 (0)1 45 58 17 30 +33 (0)1 45 58 17 30
CABINET A3 Concepteur associé	50 RUE FREDERIC DEGEORGE 62000 ARRAS	TEL FAX	+33 (0)3 21 23 27 35 +33 (0)3 21 71 38 44
PROJEX Concepteur - bureau d'études techniques - OPC - BIM Management	30 PLACE SALVADOR ALLENDE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	TEL FAX	+33 (0)3 20 47 03 01 +33 (0)3 20 47 02 95
EDEIS Concepteur - bureau d'études techniques	19 BOULEVARD PAUL VAILLANT COUTURIER 94200 IVRY-SUR-SEINE	TEL	+33 (0)1 56 20 50 00
DIAGOBAT Développement durable	30 PLACE SALVADOR ALLENDE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	TEL	+33 (0)3 20 47 23 20
BEHAL Bureau d'études et d'hygiène alimentaire	622 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 59000 LILLE	TEL	+33 (0)3 20 40 08 19

ANNEXE 03 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	ECHELLE: -
	DATE: 08.12.2017

03.01 ENVIRONNEMENT PROCHE

CODE PROJET	PHASE	NIV.	ZONE	EMETTEUR	LOT	SPECIALITE	TYPE	NOM DU DOCUMENT	IND.
H.CH.ABB	PC							03.01	Ø

Ce document est la propriété exclusive de ART & BUILD, architect s.a. et ne peut être divulgué ou reproduit sans son autorisation écrite.















13



14







19



20



21



22



23

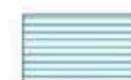
Légende du zonage réglementaire :



Zones de type 1



Zones de type 2



Zones de type 3



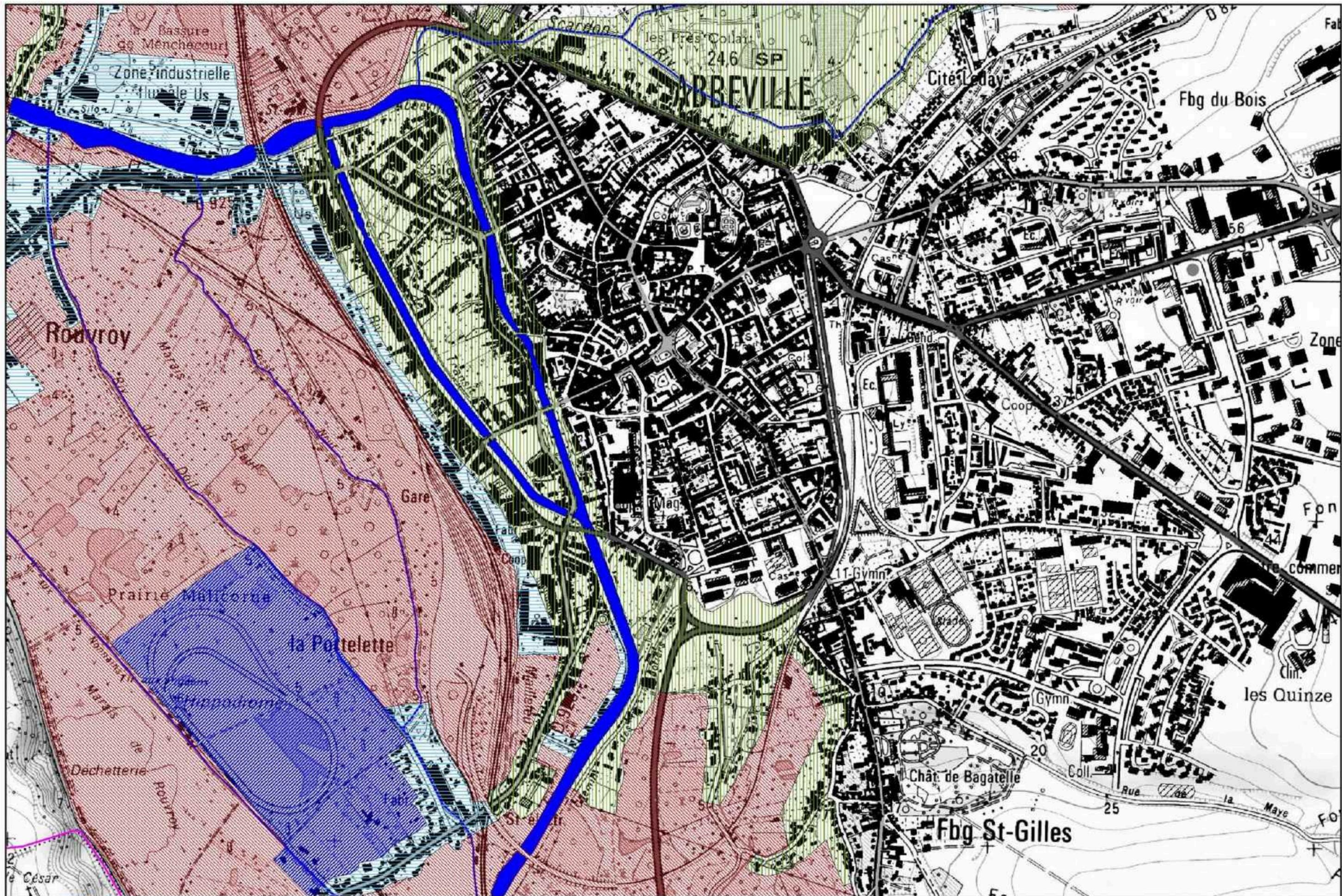
Zones de type 4



Limites de communes



Cours d'eau



INONDATION PAR DEBORDEMENT ET REMONTEE DE NAPPE

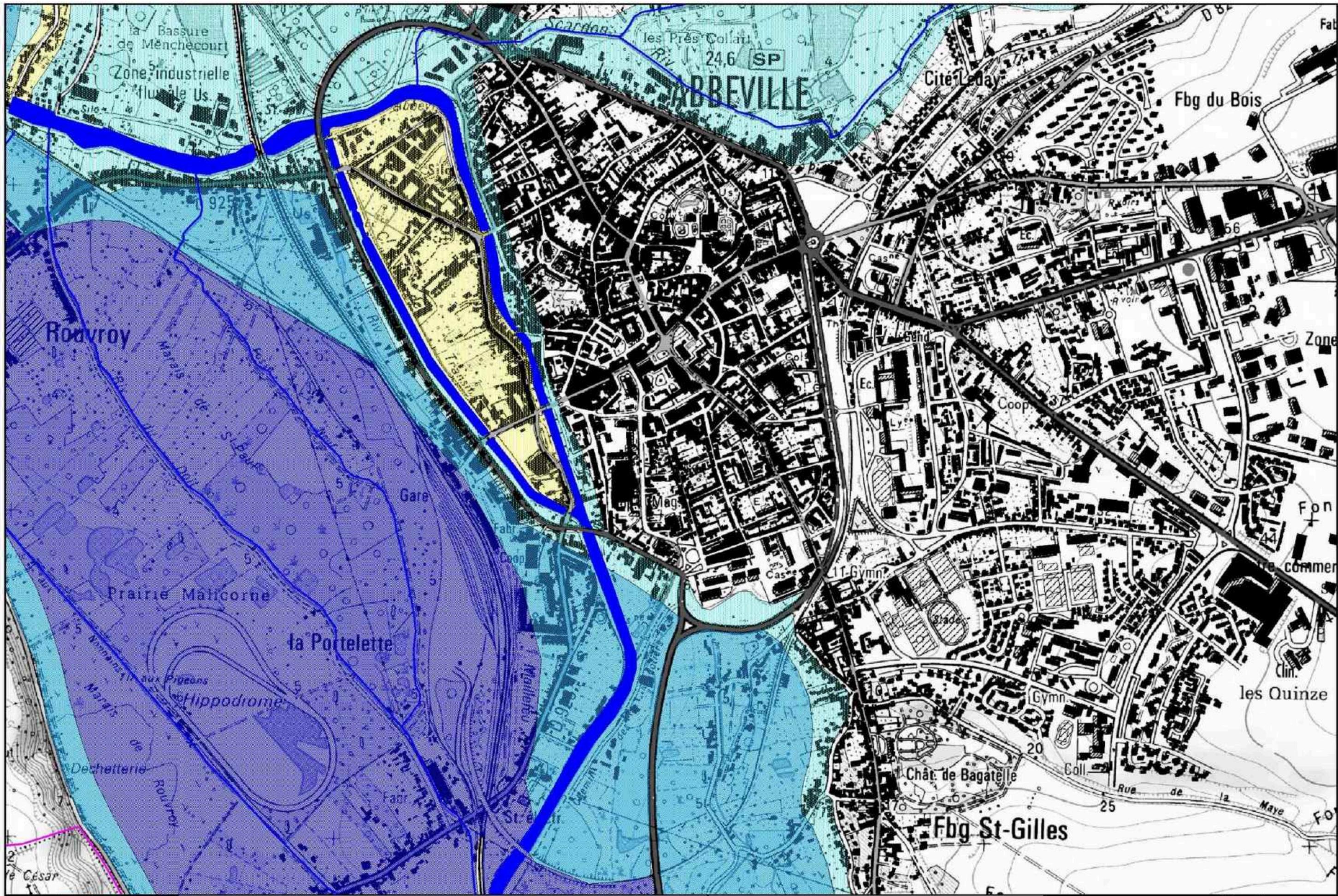
-  Aléa très faible
-  Aléa faible
-  Aléa moyen
-  Aléa fort

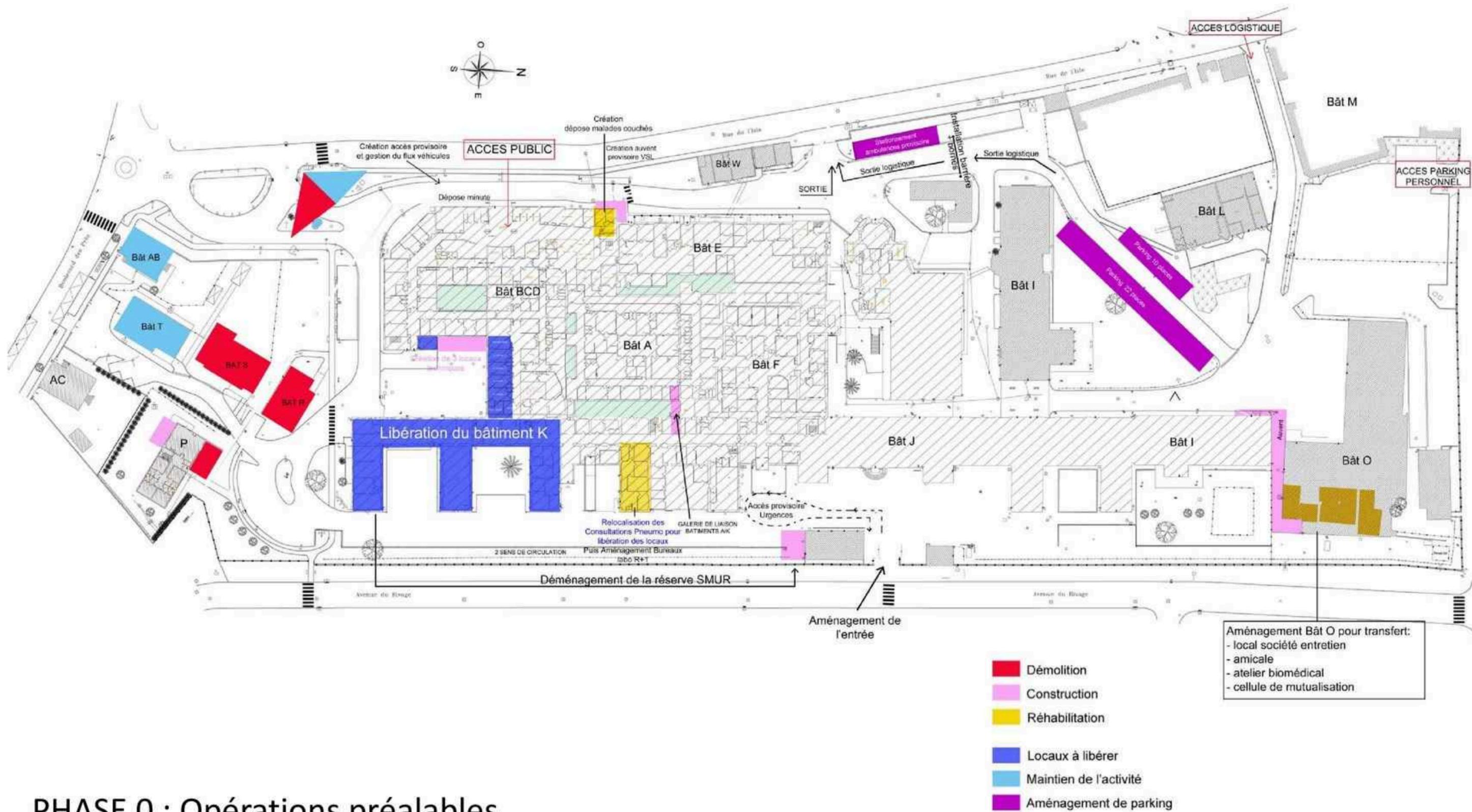
INONDATION PAR RUISSELLEMENT

-  Aléa faible
-  Aléa fort

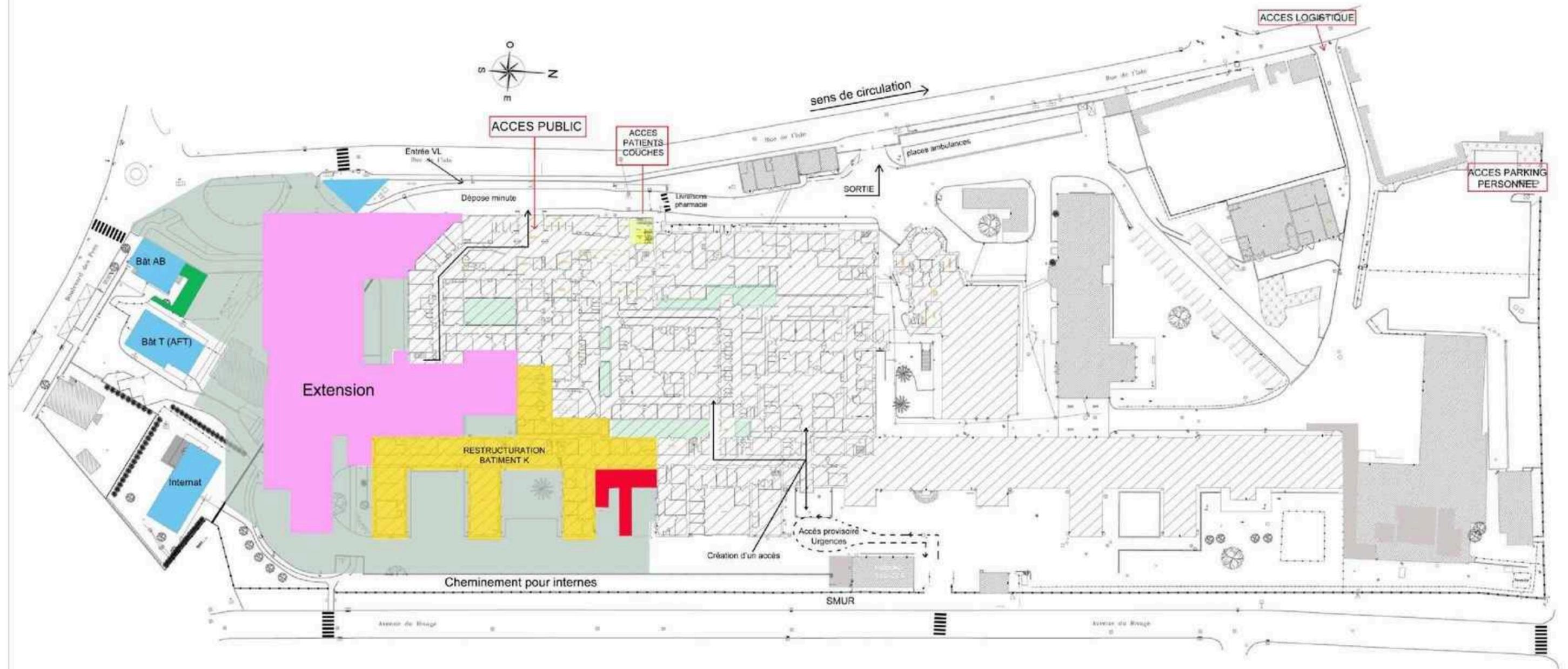
→ Axe de ruissellement

5.3%★ Pente de l'axe de ruissellement



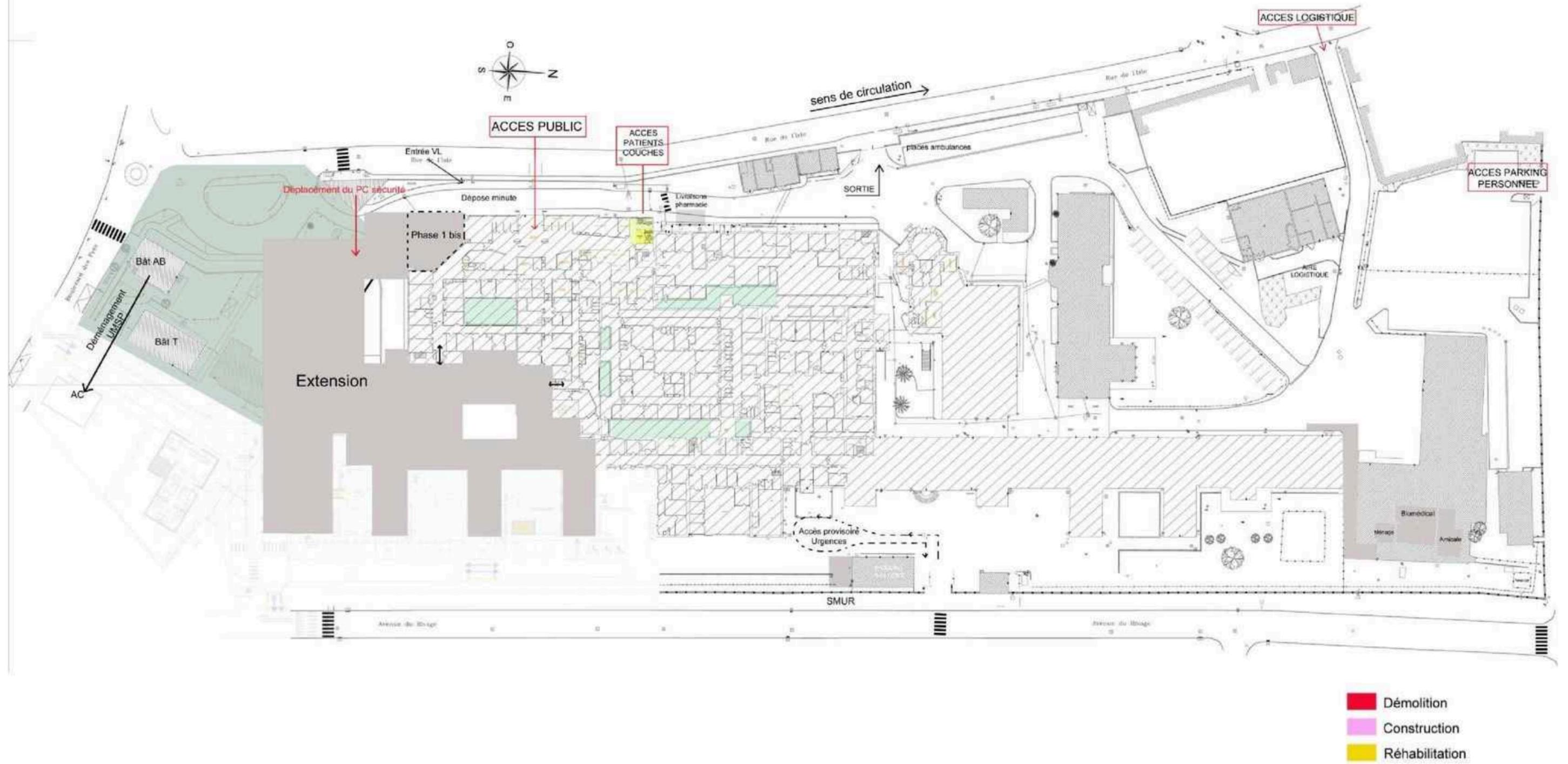


PHASE 0 : Opérations préalables

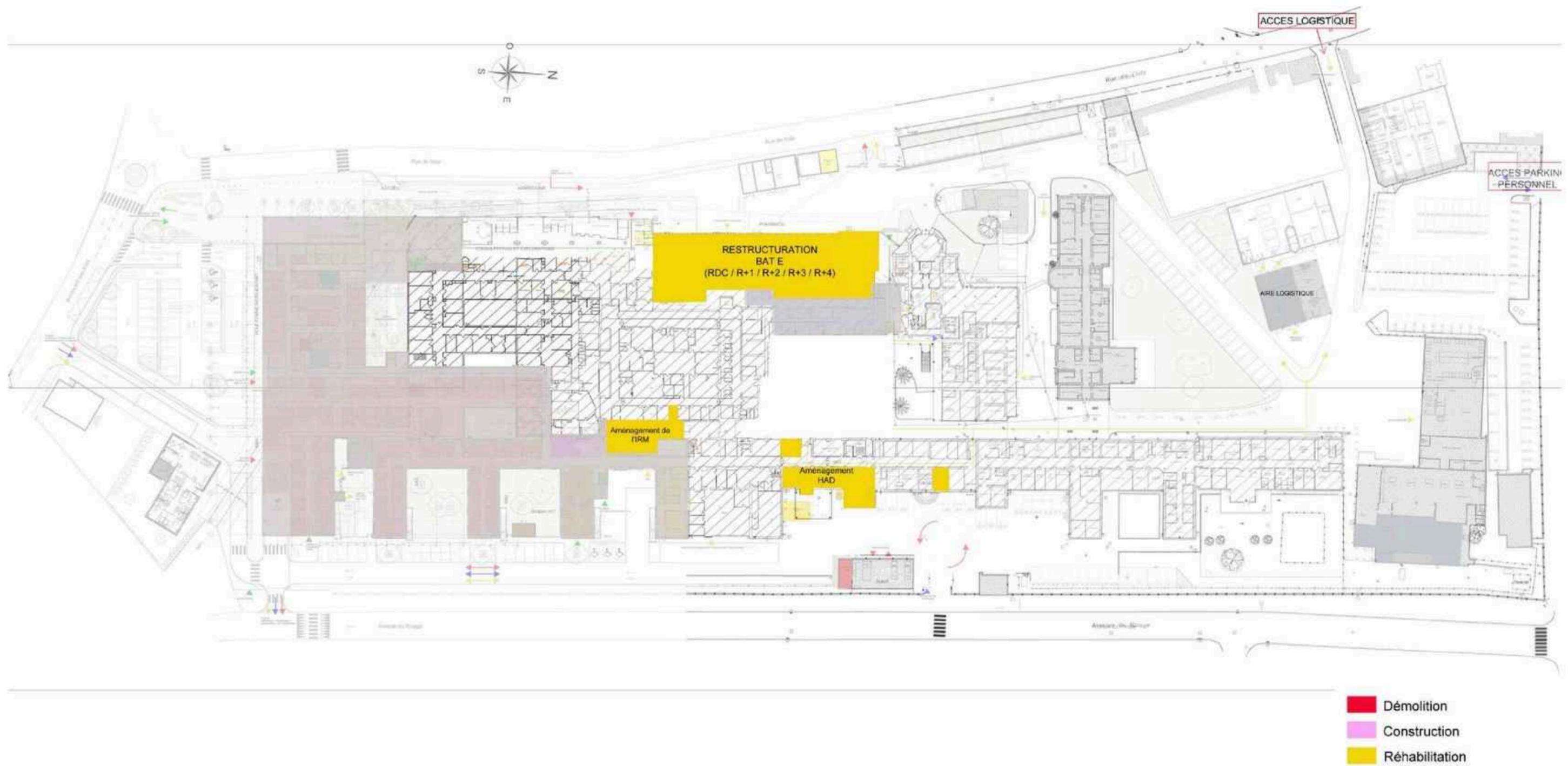


- Démolition
- Construction
- Réhabilitation
- Locaux à libérer
- Maintien de l'activité
- Aménagement de parking

PHASE 1 : Travaux extension + Réhabilitation Bâtiment K



PHASE 1 BIS: Liaison Extension / Bâtiment D Ouest

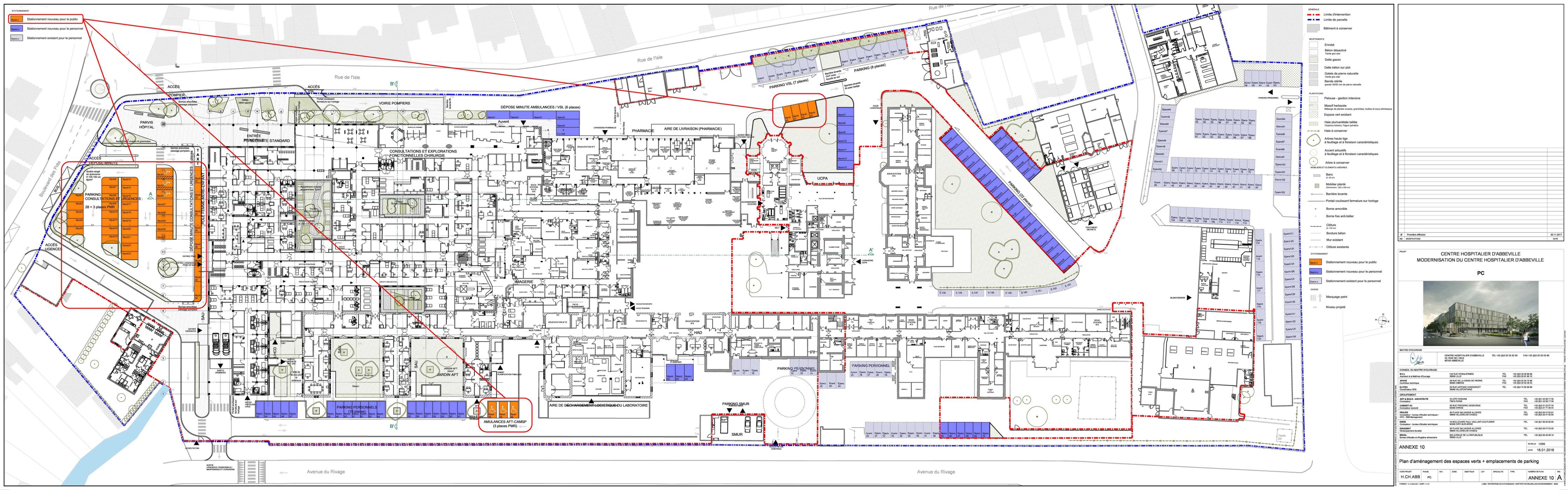


- Démolition
- Construction
- Réhabilitation

PHASE 3 : Restructuration du bâtiment E (tous niveaux)
Aménagement IRM – Aménagement HAD



PHASE 4 : Régénération Rez de Chaussée BCD
 Démolition du bâtiment Q + travaux VRD



- STATIONNEMENT**
- Nouveaux Stationnement nouveau pour le public
 - Nouveaux Stationnement nouveau pour le personnel
 - Espaces Stationnement existant pour le personnel

- GENERALE**
- Limite d'intervention
 - Limite de parcelle
 - Bâtiment à conserver
- REVETEMENTS**
- Enrobé
 - Béton désactivé
 - Terre gris car
 - Dalle gazon
 - Dalle béton sur plot
 - Galets de pierre naturelle
 - Terre gris car
 - Bande stérile
 - Gravier 20/30 mm de pierre naturelle
- PLANTATIONS**
- Pelouse - gestion intensive
 - Massif herbeux
 - Mélange de plantes vivaces, graminées, bulbes et sous-arbrisseaux
 - Espace vert existant
 - Haie pluristratégale tallée
 - Carpinus oxalis, Fagus sylvatica
 - Haie à conserver
 - Arbres haute tige à feuillage et à floraison caractéristiques
 - Accent artusé à feuillage et à floraison caractéristiques
 - Arbre à conserver
- MOBILIERS ET ELEMENTS LINEAIRES**
- Banc (1x1x10m)
 - Mobilier planté (réversible 20x100cm)
 - Barrière levante
 - Portail coulissant fermeture sur horloge
 - Borne amovible
 - Borne fixe anti-bélier
 - Clôture
 - Clôture existante
 - Bordure béton
 - Mur existant
 - Clôture existante
- STATIONNEMENT**
- Espaces Stationnement nouveau pour le public
 - Espaces Stationnement nouveau pour le personnel
 - Espaces Stationnement existant pour le personnel
 - Espaces Marquage point
 - Espaces Niveau projeté

PROJET

CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE
MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE

PC

MATRE D'OUVRAGE

CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE
 43, RUE DE L'ISLE
 80100 ABBEVILLE

TEL: +33 (0)3 22 25 52 00 FAX: +33 (0)3 22 25 50 90

CONSEIL DU MATRE D'OUVRAGE

M.C.L. Associé à la Matrice d'Ouvrage	10 RUE DESQUEPHERES 63005 LILLE	TEL: +33 (0)3 20 00 00 00 FAX: +33 (0)3 20 01 01 12
ARAVE Coordinateur technique	26 RUE DE LA CROIX DE PIENRE 63008 ABBEVILLE	TEL: +33 (0)3 24 74 74 80 FAX: +33 (0)3 20 02 39 43
ELYSDO Coordinateur SPIS	28 RUE ANTOINE CONDORCET 59600 VILLEFONTAINE	TEL: +33 (0)4 74 42 89 89

GROUPEMENT

ART & BLD - ARCHITECTE	10 CITE PARADIS 59175 PARIS	TEL: +33 (0)1 46 58 17 30 FAX: +33 (0)1 46 58 17 30
CABINET A3 Concepteur associé	50 RUE FREDERIC DEGEORGE 63002 ABBEVILLE	TEL: +33 (0)3 21 29 27 30 FAX: +33 (0)3 21 71 38 44
PROJEK Concepteur - bureau d'études techniques - OPC - SMI Management	28 RUE DE LA VALLONNE ALLENDE 59605 VILLENEUVE D'ASCQ	TEL: +33 (0)3 20 07 03 81 FAX: +33 (0)3 20 47 02 95
EDER Concepteur - bureau d'études techniques	19 BOULEVARD PAUL VALLANT COUTURIER 94200 IVRY-SUR-SEINE	TEL: +33 (0)1 56 20 50 00
TRAGOBAT Développement durable	26 RUE DE LA VALLONNE ALLENDE 59605 VILLENEUVE D'ASCQ	TEL: +33 (0)3 20 47 23 30
SEVAL Bureau d'études et d'hygiène alimentaire	60 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63005 LILLE	TEL: +33 (0)3 20 40 08 19

ANNEXE 10

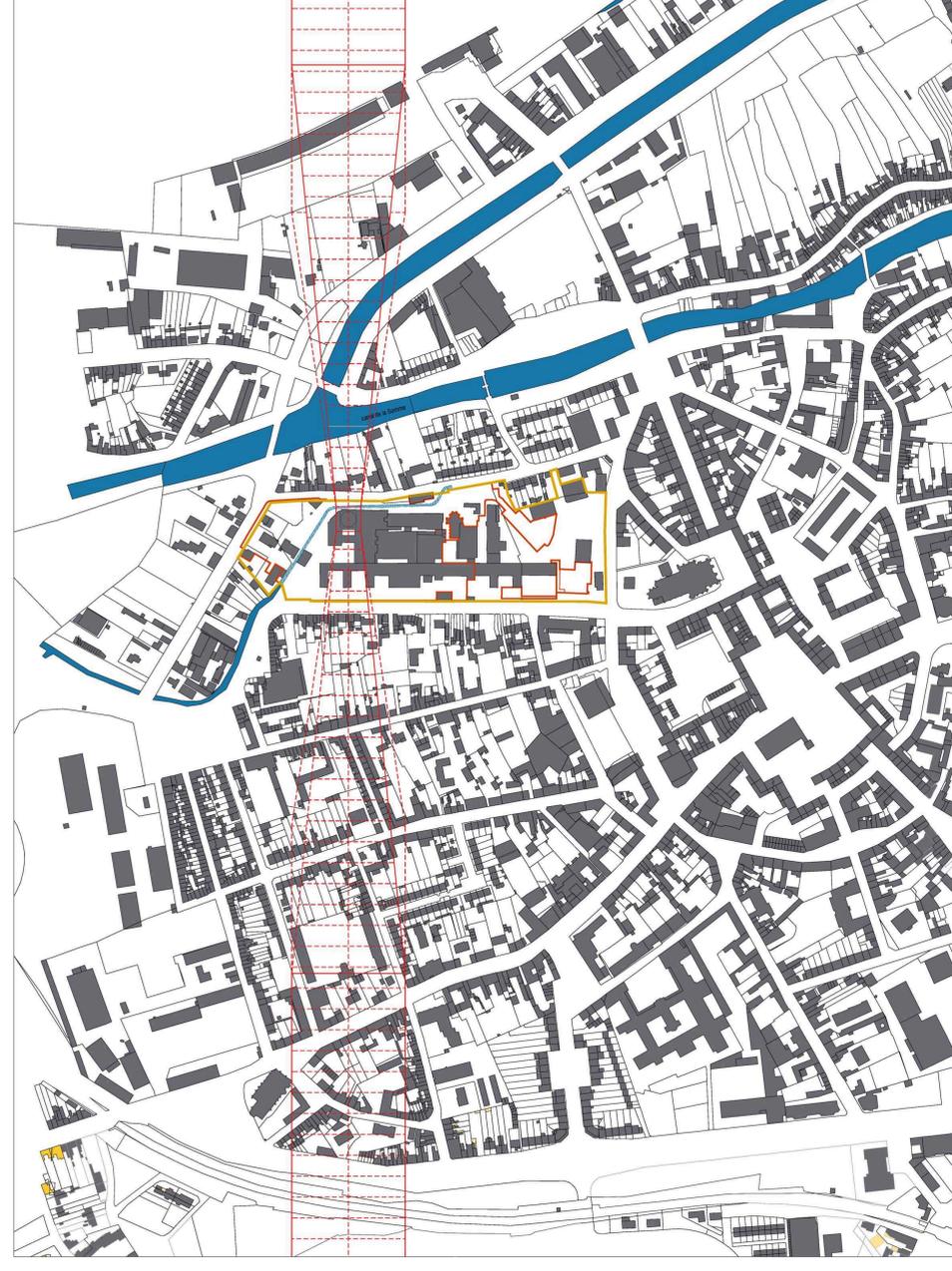
ECHELLE: 1/2500
 DATE: 16.01.2018

Plan d'aménagement des espaces verts + emplacements de parking

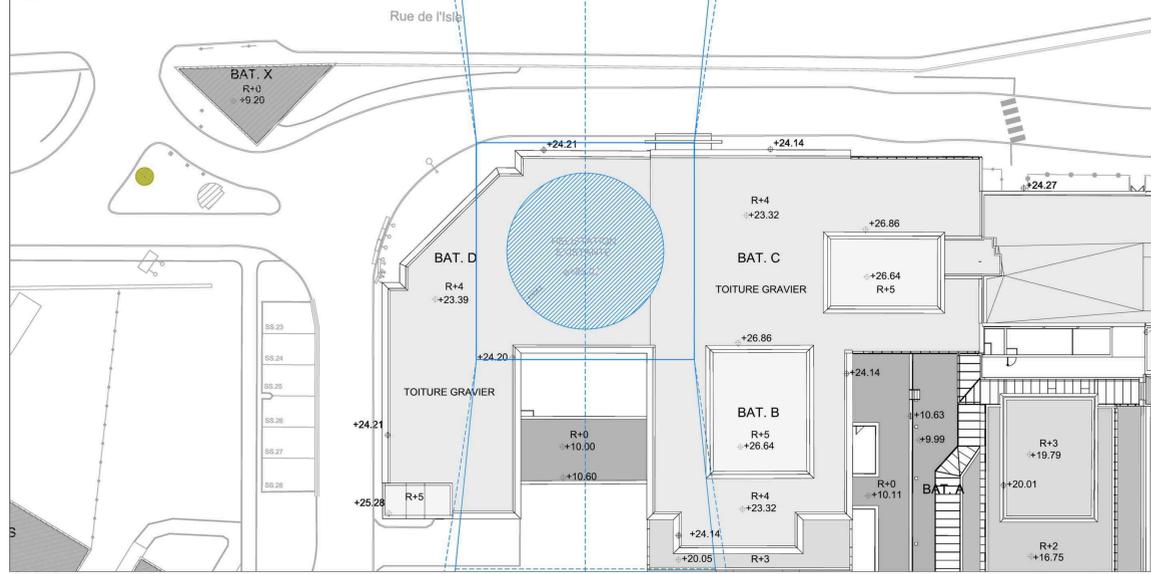
CODE PROJET	PHASE	NIV.	ZONE	EMETTEUR	LOT	SPÉCIFIQUE	TYPE	NOM DE PLAN	N°
H.CH.ABB	PC							ANNEXE 10	A

LABEL "NATRESERVE ECOLOGIQUE" CERTIFIÉ PAR NATURELLES ENVIRONNEMENT - 1001

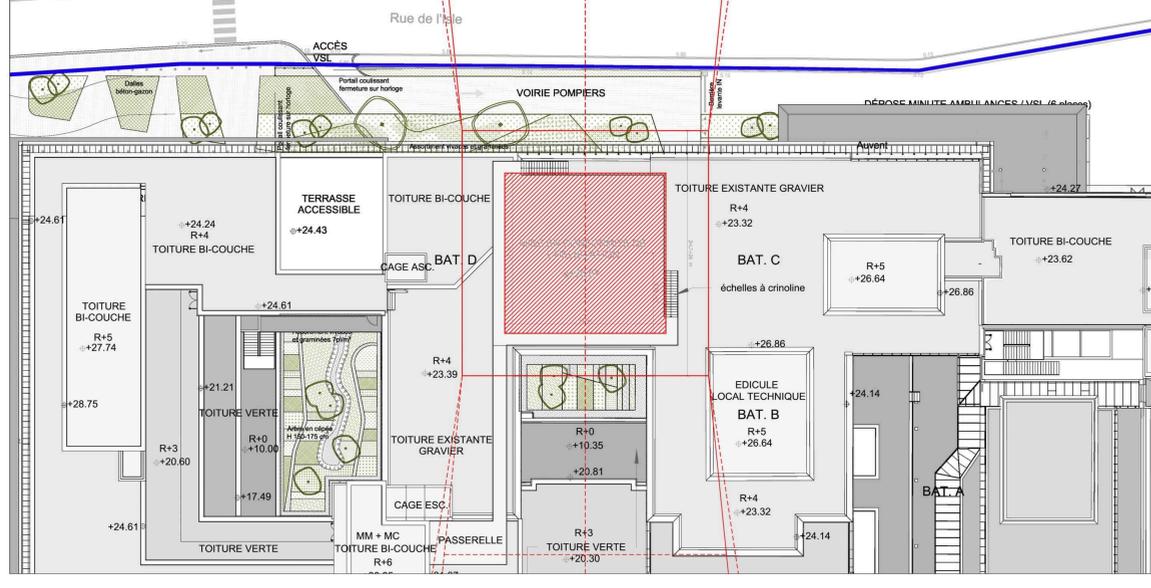
PLAN DE SITUATION - ABBEVILLE
CÔNE D'ENVOL HELICOPTERE
1 : 25000



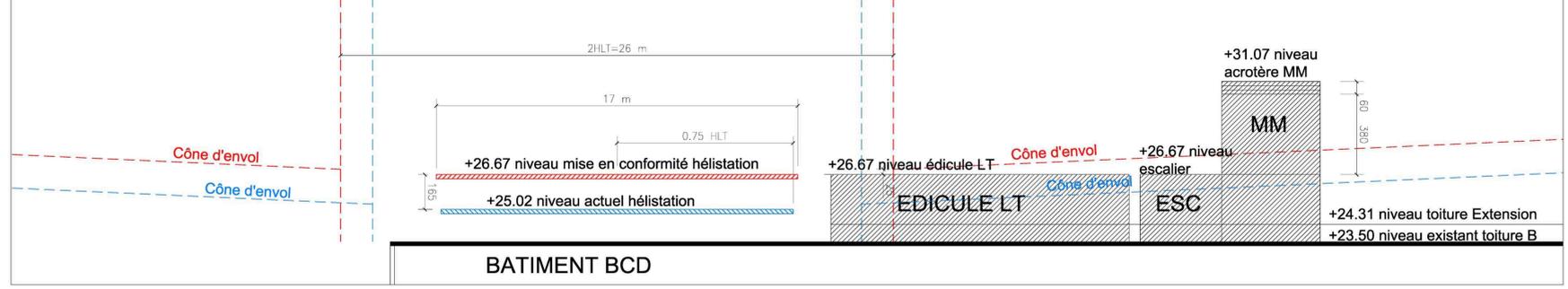
PLAN DES TOITURES
SITUATION EXISTANTE
1 : 250



PLAN DES TOITURES
SITUATION PROJETEE - MISE EN CONFORMITE HELISTATION
1 : 250



COUPE SCHEMATIQUE HELISTATION
SITUATION EXISTANTE ET PROJETEE
1 : 100



COUPE HELISTATION
SITUATION EXISTANTE
1 : 200

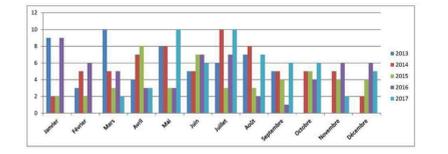


COUPE HELISTATION
SITUATION PROJETEE
1 : 200



CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE
relevés des mouvements d'aéronefs du 01/01/2013 au 25/10/2017

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2017	2	3	10	4	8	5	4	7	5	0	0	0	57
2016	2	5	5	7	8	3	10	8	5	5	5	2	67
2015	2	2	3	8	3	7	3	3	4	5	4	4	48
2014	2	6	5	3	3	7	7	2	1	4	4	4	50
2013	0	0	2	3	10	6	10	7	6	4	2	5	57



01. Première diffusion
02. Modifications
30.11.2017
DATE

PROJET
CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE
MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE



PC

MATRE D'OUVRAGE
CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE
43, RUE DE L'ISLE
8000 ABBEVILLE

CONSEIL DU MATRE D'OUVRAGE
M.C.I.
Maitre à la Matre d'Ouvrage
JAYANE
Coordinateur technique
ELYSEC
Coordinateur GPS
CIRCUITEMENT
ART & BUILD - ARCHITECTE
Coordinateur associé
PROJET
Coordinateur - bureau d'études techniques - PC
EDER
Coordinateur - bureau d'études techniques
SAGIBAT
Développement durable
SERVAL
Bureau d'études et d'hygiène alimentaire

130 RUE DES QUERRIÈRES
59015 PARISS
29 RUE DE LA CROIX DE PIERRE
60000 ANDREZ
29 RUE ANTOINE CONDORCET
59000 VILLEFONTAINE
10 CITE PARADIS
59015 PARISS
50 RUE FREDERIC DEGEORGE
60000 ANDREZ
39 RUECE SAUVAGEUR ALLENDE
59605 VILLENEUVE D'ASCQ
19 BOULEVARD PAUL VALLANT COUTURIER
54000 VRY-SUR-SEINE
33 RUECE SAUVAGEUR ALLENDE
59605 VILLENEUVE D'ASCQ
327 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
59000 LILLE

TEL +33 (0)3 20 60 80 80
FAX +33 (0)3 20 91 60 12
TEL +33 (0)3 22 54 70 80
FAX +33 (0)3 22 52 26 42
TEL +33 (0)4 74 42 60 69
TEL +33 (0)1 46 58 17 30
FAX +33 (0)1 46 58 17 30
TEL +33 (0)3 21 29 27 35
FAX +33 (0)3 21 71 88 44
TEL +33 (0)3 20 60 80 81
FAX +33 (0)3 20 47 02 95
TEL +33 (0)1 66 20 50 00
TEL +33 (0)3 20 47 23 30
TEL +33 (0)3 20 40 04 19

ANNEXE 11
16.01.2018
DATE

Plan de principe de reconstruction de l'hélistation

CODE PROJET PHASE NIV. ZONE EMBRETEUR LOT SPONSORISE TYPE NUMERO DE PLAN NO.
H.CH.ABB PC ANNEXE 11

COMMUNE DE

ABBEVILLE

Plan Local d'Urbanisme

PORTER A LA CONNAISSANCE

SERVITUDES ET CONTRAINTES
ECHELLE: 1 / 10000

Planche n° 1



Avril 2008
Direction Départementale de l'Équipement de la Somme
Développement des Territoires et Urbanisme
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
1 Boulevard du Port - BP 2612 - 80026 AMIENS Cedex 1 - Téléphone 03 22 97 21 00 Fax 03 22 97 21 80

LEGENDE

-  **AC1.** Servitudes de protection des monuments historiques (monuments classés)
-  **AC1.** Servitudes de protection des monuments historiques (monuments inscrits)
-  **AS1.** Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.
-  **I4.** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)

AUTRES CONTRAINTES

-  Points géodésiques et repères de nivellement.

